

COMBAT OUVRIER

SUPPLEMENT AU MENSUEL

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire
en Martinique et en Guadeloupe

Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe

Pour la reconstruction de la IV^e Internationale

O, 50 F

SAMEDI 30 OCTOBRE 1976

BI-HEBDOMADAIRE TROTSKYSTE - PARAIT MERCREDI ET SAMEDI - PRIX: 0,50 F

EDITORIAL

guadeloupe

"LE RETOUR A
BASSE TERRE" LA
COMEDIE A ASSEZ
DURE !

Ainsi, la farce se poursuit. Le ballet tragi-comique auquel se livrent le préfet et le gouvernement colonial se poursuivra-t-il encore combien de temps ? Ce retour progressif dans la zone menacée, maintenant à Basse-Terre, Baillif, après la partie nord de Capesterre, Vieux Habitants, Capesterre, Trois Rivières, n'a plus aucune raison d'être. La seule raison en est que le préfet ne veut pas perdre la face. En effet, pour accréditer l'idée que l'évacuation telle qu'elle a été faite était la seule solution possible et la seule solution juste, il faut maintenant continuer à faire croire à la population qu'il y a toujours danger : un peu plus de danger à Trois-Rivières qu'à Capesterre, un peu plus à Gourbeyre qu'à Trois-Rivières, un peu plus à Basse-Terre qu'à Gourbeyre etc...

De qui se moque-t-on ?

Voilà bien longtemps que le gouvernement sait très bien que tout danger de cataclysme est écarté dans l'immédiat ou au moins s'il devait s'en produire un on pourrait le savoir par d'autres signes que ceux que nous connaissons actuellement à la Soufrière.

D'autre part, on se décide maintenant à faire rentrer la population mais exactement de la même façon qu'elle était partie, c'est à dire sans aucune organisation. Qu'est-il prévu comme système efficace de sécurité dans cette zone ? Rien sinon du dérisoire.

Encore une fois, la population n'a aucune confiance à faire aux désinvoltes et aux incapables qui disent se préoccuper de sa situation et de sa sécurité. A elle de prendre les mesures nécessaires pour organiser sa propre sécurité, pour exiger le droit d'intervenir dans tous les organismes administratifs chargés des problèmes la concernant, pour exiger tous les moyens nécessaires à l'organisation d'une vie plus normale possible dans la région de Basse-Terre.

Haroun Tazieff

D'une opinion rejetée au lieu
de l'être par et simple

On le savait déjà, mais voilà la décision officielle : Haroun Tazieff vient d'être licencié de son poste au Laboratoire de Physique du Globe. La direction de ce service et en particulier son directeur, le professeur Allègre, reprochent au célèbre volcanologue d'avoir refusé de séjourner en Guadeloupe pour assurer la surveillance du volcan avec les autres scientifiques.

Cette décision n'est pas faite pour nous étonner car on connaissait déjà la querelle qui opposait H. Tazieff au professeur Brousse sur l'appréciation scientifique des risques d'éruption volcanique en août, et en fait, ce qui est reproché à H. Tazieff n'est pas tant de n'avoir pas séjourné en Guadeloupe que d'avoir critiqué, sans ménagement, l'opinion de certains scientifiques qui comme Brousse, dit-il, "ont cédé à la panique".

H. Tazieff a toujours pensé et dit qu'en cas de danger cataclysmal, des signes plus évidents que ceux que le volcan a donné jusqu'alors, auraient permis de prévoir à temps l'évacuation totale de la population; le professeur Brousse, lui a pensé le 15 août que l'éruption devait

se produire dans les douze heures, avec une énergie comparable à celle de trois bombes atomiques.

L'opinion du professeur Brousse avait directement comme conséquence logique : l'évacuation de toute la population de Vieux-Habitants à Capesterre compris, dans les douze heures, et, c'est bien cette solution que le gouvernement a choisie.

L'opinion que H. Tazieff a toujours défendue ouvrait la voie à une autre politique : une certaine activité aurait pu être maintenue avec toutes les mesures de sécurité nécessaires dans la zone menacée. Le gouvernement a rejeté cette solution.

Une certaine activité, cela peut signifier bien des choses certes, mais cela aurait pu être déterminé avec la population qui elle-même aurait choisi des solutions en fonction de tous les avis scientifiques, organisé un plan de sécurité efficace et décidé qui aurait pu rester au moins pour travailler dans la zone menacée (par exemple, seuls enfants, malades, vieillards auraient pu être évacués).

Cette solution était bien sûr beaucoup moins facile et confortable que l'évacua-

Suite en page 2

martinique

LA LUTTE DES EMPLOYES DU
MERIDIEN

La grève des employés du Méridien qui avait débuté le vendredi 22, a pris fin le mercredi 27 octobre. Les 280 travailleurs de l'hôtel réclamaient au départ une augmentation de salaire de 400 F. En effet ces travailleurs sont parmi les plus mal payés de Martinique. Non seulement ils touchent à peine le SMIC-DOM, mais en plus ils ont vu leurs misérables salaires bloqués depuis décembre 75, alors que les prix depuis cette date n'ont pas cessé de galoper.

On mesure d'ailleurs toute l'hypocrisie de la direction du Méridien qui prétend avoir des difficultés de trésorerie pour payer son personnel, quand on sait que le salaire d'un employé de l'hôtellerie équivaut à quatre journées de location d'une chambre d'un hôtel de luxe comme le Méridien.

Les employés ont repris le travail sur un accord avec la direction fixant l'augmentation de salaire à 110 F. en

octobre, plus 10 F. en novembre, janvier et mars.

Bien sûr, on est loin de la revendication initiale de 400 F. et l'inflation se chargera de rogner rapidement l'augmentation obtenue. Les travailleurs devront certainement se battre à nouveau pour maintenir leur pouvoir d'achat à son niveau antérieur.

Il n'en reste pas moins qu'en obligeant la direction à reculer, même d'une façon limitée, les employés du Méridien ont remporté une victoire.

Directeur de publication : M.E.ZOZOR
Commission Paritaire : N° 51728
Correspondant du Journal : G. BEAUJOUR
B. P. 214 P.A.P.
B. P. 386 F.D.F.

Ronéo du Journal : Pointe-à-Pitre

4^{ème} supplément au mensuel N° 67

MARTINIQUE

la SMET en faillite : LES TRAVAILLEURS

NE DOIVENT PAS EN FAIRE LES FRAIS.

Lundi matin en allant travailler les 310 ouvriers de la SMET, société martiniquaise d'études et de travaux, ont trouvé les portes des chantiers fermées.

En ce qui concerne la S.M.E.T. c'est assez étonnant puisque c'est l'une des plus grosses entreprises de bâtiment de la Martinique avec cinq chantiers en activité plus un qui devait ouvrir sous peu à Sainte-Marie.

Aussi il se peut que cette faillite soit purement et simplement un bluff afin de recevoir de l'argent du gouvernement en agitant la menace des licenciements ou encore une tentative pour se débarrasser des ouvriers sans payer d'indemnité, ni de préavis de licenciement, ni de congés payés.

Pour éclaircir cette histoire de "faillite" il faudrait que les travailleurs exigent que la S.M.E.T. ouvre ses livres de comptes, qu'elle montre publiquement l'état de ses recettes et de ses dépenses. C'est le seul moyen de savoir si,

effectivement en l'espèce, les travailleurs ne sont pas prêts à l'accepter ainsi et réclament que leur dû leur soit payé. Pour cela il ne faut pas qu'ils fassent confiance aux lois bourgeoises pour les indemniser. Dans le cas de faillite comme cela s'est passé à la S.H.A.P. ou chez Petrelluzzi on paye d'abord les banquiers, les gros capitalistes et l'état. Les travailleurs viennent toujours après et n'ont que les restes quand il y en a.

La véritable solution c'est que les ouvriers de la S.M.E.T. se paient sur le capital. Le matériel de l'entreprise (grues, camions, sambrons, etc...) leur appartient bien plus qu'aux capitalistes car c'est uniquement leur travail, à eux les ouvriers qui a permis que l'outillage soit acheté. En détenant ce matériel les travailleurs de la S.M.E.T. auront au moins la garantie que ce qu'on leur doit leur sera effectivement payé.

D'UNE OPINION REJETEE, AU

LIMOGEAGE PUR ET SIMPLE.

tion totale de tout le monde et le gouvernement a préféré choisir l'opinion du professeur Brousse qui finalement l'arrangeait.

Et même si l'on admet que H. Tazieff n'étant pas sur place, le 15 août, le gouvernement ne connaissait pas ses positions (ce qui reste encore à prouver) dès septembre, il est venu en Guadeloupe et a donné son avis disant qu'il était possible de retourner dans la zone menacée et qu'il fallait éduquer la population. Là encore, son opinion fut délibérément rejetée alors qu'elle aurait pu faire avancer de deux mois le retour en zone menacée et beaucoup de problèmes, notamment ceux liés à la rentrée scolaire auraient pu être évités.

Au lieu de cela, on assista à une campagne perfide de dénigrement et de basses calomnies contre Haroun Tazieff par les scientifiques officiels ainsi que le préfet.

Que H. Tazieff ait commis des erreurs de comportement et des écarts de langage cela est possible, mais force est de constater que celui qui est maintenant attaqué par les autorités scientifiques officielles et le gouvernement est :

1) l'un des meilleurs volcanologues du monde ayant peut-être une expérience sans égale des volcans.

2) celui dont l'opinion a été délibérément rejetée par les autorités coloniales et sans discussion.

3) celui qui critique depuis longtemps (et encore plus depuis la Soufrière) le gouvernement quant au manque de crédits alloués à la recherche volcanologique, et à l'insignifiance du matériel de surveillance de la Soufrière.

4) celui enfin à qui les faits donnent raison (ce qu'il est peut-être difficile à certains d'admettre).

Alors, sur la mise à l'écart d'H. Tazieff, la population a parfaitement raison de se poser des questions.

En effet, au-delà d'une simple querelle entre scientifiques éminents et "susceptibles" comme cela est souvent le cas, le gouvernement et certains scientifiques ne veulent-ils pas aujourd'hui s'en tirer par des pirouettes, pour sauver la face et trouver en TAZIEFF une espèce de bouc-émissaire, celui qui doit payer pour les erreurs commises ?

Guadeloupe LES TRAVAILLEURS DE COPATEL EN GREVE

Les capitalistes du tourisme veulent faire payer aux travailleurs les conséquences de la situation économique catastrophique découlant des événements de la Soufrière.

A Moule, un plan de licenciement avait été mis sur pied par la direction du COPATEL pour se débarrasser d'une partie importante du personnel.

Mais les travailleurs, syndiqués à l'UGTC, ont décidé de faire échec à ce plan. Ils ont déclenché une grève qui dure depuis 11 jours. Ils exigent du travail pour tous, en répartissant le travail, avec un salaire minimum correspondant au SMIC.

A l'heure actuelle, les travailleurs occupent l'hôtel et sont décidés à continuer le mouvement.

Ils refusent d'être les éternelles victimes alors que les décisions sont prises par les patrons ou bien par le gouvernement qui défend leurs intérêts.

Guadeloupe

GREVE DES TRAVAILLEURS DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Cela fait près d'une semaine que les travailleurs de la chambre de Commerce et d'Industrie de la Guadeloupe, sont en grève.

Ces travailleurs, dirigés par le syndicat UGTC, réclament la levée d'une sanction arbitraire prise par l'administration de la chambre de commerce et d'industrie à l'encontre d'un de leurs camarades et d'autre part une augmentation de salaire de 20%. Ce mouvement concerne les travailleurs du fret, de l'entretien de l'aéroport du Raizet, du parking et entrepôts de Jarry.

La lutte de ces travailleurs constitue un exemple d'autant plus qu'avec les récentes mesures d'austérité prises par le gouvernement Barre, la situation des travailleurs qui était déjà grave, s'est encore considérablement dégradée.

A l'heure où nous écrivons, les travailleurs de la chambre de commerce tiennent bon et ils méritent le soutien des autres travailleurs de Guadeloupe.

ACHETEZ LE MENSUEL COMBAT OUVRIER N°67

Martinique

à la CAF les allocataires sont mis à la porte

De nouveau la C.A.F se moque des allocataires.

Comme nous l'avons déjà relaté auparavant les retards d'inscription à la caisse dus à un manque de personnels sont fréquents. Cela entraîne le mécontentement d'un bon nombre de travailleurs qui ces jours derniers ont dû manifester leur colère de manière parfois violente.

Face à ce problème l'administration de la CAF n'a rien trouvé de mieux que d'interdu-

d'interdire l'entrée du hall aux allocataires. Désormais ceux-ci ne peuvent entrer que par groupes de dix. Si bien que depuis quinze jours ils sont obligés de se tenir pressés les uns contre les autres sur les marches d'entrée de l'immeuble au gré des pluies et du vent, en attendant d'être parmi les dix élus qui pourront entrer.

Donc, pour l'administration s'attaquer au mal c'est mettre à la porte des allo-

cataires qui revendiquent le droit d'être payés selon les règles. Voilà comment on résout les problèmes de manque de personnel à la CAF.

La récente colère des dockers n'a donc pas servi de leçon au directeur de la CAF ? Faudra-t-il que cette fois se soient non seulement les dockers mais les dizaines de milliers d'allocataires qui contraignent ces messieurs à une nouvelle fuite ?